



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 20 février 2025

### **Comité régional d'orientation de l'Ademe Nouvelle-Aquitaine : près de 230 millions € pour soutenir 1 092 projets de transition écologique en 2024**

Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, a présidé ce mercredi 19 février 2025 le Comité Régional d'Orientation de l'ADEME, opérateur de l'État en matière de transition écologique, aux côtés de Mathieu ANGLADE, directeur régional de l'ADEME.

Le Comité Régional d'Orientation réunit des représentants des services de l'État, du Conseil régional, des Conseils départementaux et des personnalités qualifiées. Il a pour objectif de partager le bilan des actions entreprises par l'ADEME en Nouvelle-Aquitaine, de consolider leur articulation avec celles engagées par les services de l'État et les acteurs territoriaux mais aussi de consolider les perspectives d'actions de l'agence.

La réunion de ce comité est donc une étape stratégique dans la mise en œuvre des actions de l'ADEME dans le cadre de la planification écologique à l'échelle régionale.

**En 2024, l'action de l'ADEME en Nouvelle-Aquitaine atteint un nouveau niveau record en termes de projets aidés :**

- **1 092 projets soutenus financièrement (805 projets en 2023) ;**
- **230 millions € d'engagements ;**
- **750 millions € d'investissements accompagnés (soit 1 euro d'aide ADEME pour 3,2 € investis).**

Malgré les contraintes budgétaires en 2025, l'Ademe sera toujours très présente aux côtés des acteurs de la transition écologique avec un montant d'accompagnement de l'ordre de 200 millions d'euros.

Ainsi, parmi les priorités régionales pour 2025, différents points méritent d'être mis en valeur :

- Poursuivre le déploiement des fonds structurants, dont le Fonds Chaleur et le fonds Économie Circulaire, a minima dans les mêmes proportions que 2023 et 2024 ;
- Accompagner 40 collectivités dans les **projets éoliens et photovoltaïques** ;
- Engager 10 nouveaux projets d'entreprises dans le dispositif **territoires d'industrie**, dans le cadre du Fonds Vert ;
- Amplifier la mise en œuvre des dispositifs en faveur de la **forêt résiliente**, dont le soutien aux entreprises de travaux forestiers ;
- Déployer de **nouveaux modèles économiques régénératifs** en soutenant 50 nouveaux projets d'économie de la fonctionnalité et d'éco-conception, et 20 nouvelles démarches d'écologie industrielle et territoriale ;
- Renforcer la résorption de **sites et sols pollués** grâce au soutien à la dépollution des sites en reconversion), via le Fonds Vert ;
- Développer le réseau des **élus locaux** « *Élus pour agir* » qui compte déjà près de 400 inscrits.

**Étienne Guyot, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine** : « *Alors que 2024 a été riche en événements, la transition écologique demeure un axe fort des missions et des politiques de l'État dans notre région. Les services déconcentrés de l'État poursuivent leur forte mobilisation pour accompagner les collectivités les plus exposées aux risques climatiques. Je pense notamment à l'érosion que subissent les zones*

côtières, et qui constitue une menace pour les activités économiques et la vie quotidienne des populations. Je pense aussi à l'accélération de la transition énergétique et au développement de l'économie circulaire, qui sont au cœur des missions de l'ADEME.

Les entreprises et les acteurs économiques figurent également parmi nos partenaires prioritaires. C'est le sens du programme d'investissements France 2030 que nous continuons de décliner. Le développement économique et l'innovation durable feront en 2025 l'objet de toute notre attention, ainsi que le retour vers l'emploi afin de garantir la nécessaire dimension sociale et humaine de la transition écologique. »

**Mathieu Anglade, directeur régional de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine :** « La force de l'ADEME réside dans la qualité de son expertise, les moyens humains et financiers qu'engage l'État en faveur de la transition écologique, et bien sûr notre ancrage territorial qui nous permet de répondre efficacement aux besoins des porteurs de projets.

Alors que la neutralité carbone demeure un objectif à atteindre en 2050, nous continuons à œuvrer sans relâche pour tester de nouvelles solutions de transition énergétique et d'économie circulaire, déployer massivement les dispositifs qui ont déjà fait leur preuve, et embarquer toujours plus d'acteurs économiques et de collectivités. »



#### À découvrir !

L'Atlas régional 2025 publié par l'ADEME Nouvelle-Aquitaine illustre l'ensemble des programmes et projets accompagnés par la direction régionale.

Il est consultable en ligne :

<https://librairie.ademe.fr/societe-et-politiques-publiques/8009-la-transition-ecologique-dans-les-territoires.html>